



CESSION DU FONDS DE COMMERCE DE SARL OC OPTIQUE

Date limite du dépôt des offres
le 31.07.2025 à 12h

Par jugement en date du 16 mai 2025, le TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL OC OPTIQUE sise Route de Mazamet à CASTRES (81100).

Ce même jugement a désigné Maître Laetitia MARTINEAU aux fonctions de liquidateur judiciaire.

En cette qualité le liquidateur, conformément aux dispositions des articles L.642-19 et suivants ainsi que des articles R.622-22 et suivants du code de commerce, déclare qu'il est envisagé la cession du :

Fonds de commerce de la société OC OPTIQUE

Route de Mazamet

81100 CASTRES



INTEROPTICAL 

OPTICIEN CASTRES : LUNETTES DE SOLEIL, LENTILLES ET LUNETTES DE VUE

ROUTE DE MAZAMET
81100 CASTRES

 +33 5 63 51 08 38

SPÉCIALITÉS : BASSE VISION , JUMELLES / ASTRONOMIE , ENFANT , SPORT TECHNIQUE À LA VUE ,
LENTILLES DE CONTACT , EXPERT CONDUITE ET VISION

INFORMATION PREALABLE

Le présent document est établi au vu des éléments et informations reçus à ce jour sans que le rédacteur puisse en garantir l'exhaustivité et sans que la responsabilité du liquidateur puisse être engagée pour toute inexactitude dans les éléments qui lui ont été remis.

Tout candidat intéressé doit réaliser ses investigations afin de former son propre jugement sur les présentes informations et s'entourer de conseils professionnels adéquats, afin de tenir compte de toutes les conséquences financières, légales, sociales et fiscales liées à la présente opération.

DESCRIPTION DES ELEMENTS COMPOSANT LE FONDS DE COMMERCE

1. Informations sur le fonds de commerce :

Le fonds de commerce a été acquis le 9 février 2001.

Activité : Vente et réparation de matériel optique, para-optique, Audio-Prothèse.

Situation locative : **Cf. fiche bail ci-après.**

Données comptables :

Exercice clos	30/09/2024	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	188 701€	196.562€	168.072€
Résultat de l'exercice	-6 921€	-1.583€	-17.607€

2. Le fonds de commerce comprend les éléments incorporels et corporels :

- **Eléments incorporels**

- Droit au bail des locaux situés Route de Mazamet – 81100 CASTRES,
- Clientèle et achalandage,
- Enseigne, nom commercial

L'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

- **Eléments corporels**

Le mobilier, matériel et stock en pleine propriété selon inventaire établi par la SAS EXESUD, Commissaires de Justice, selon extrait joint en annexe, **sous réserve des actifs pouvant faire l'objet d'une revendication dont le candidat s'engagera à faire son affaire personnelle.**

3. Renseignements relatifs au personnel :

La société OC OPTIQUE employait 1 salarié à la date de la liquidation judiciaire.

Afin de préserver les droits des salariés vis-à-vis de la garantie du CGEA (UNEDIC AGS), le licenciement du salarié pour motifs économiques a été effectué. Le candidat devra déclarer faire son affaire de toute priorité de réembauchage.

4. Contrats fournisseurs :

Aucun contrat fournisseur ne peut être cédé, chaque candidat fera son affaire personnelle de la reprise des contrats fournisseurs.

5. Visite des locaux :

Pour toute visite des locaux, il convient de prendre contact avec l'Etude de Maître MARTINEAU au 05.63.72.03.78 ou à l'adresse mail *contact@etude-martineau.fr* .

FICHE D'IDENTIFICATION DU BAIL
SOUS TOUTES RÉSERVES EU ÉGARD AUX ÉLÉMENTS COMMUNIQUÉS

Bail commercial : bail initial conclu pour une durée de 9 années, lequel a commencé à courir le 01/02/2001 pour se terminer le 31/01/2010.

Adresse des locaux : Route de Mazamet – 81100 CASTRES

Désignation : un ensemble immobilier à usage commercial de 440 m² Au sous-sol : .

Destination : activité de tous commerces

Loyer mensuel : 3.146,10€

Dépôt de garantie : 3.658€

Dette locative : L'acquéreur devra en sus du prix procéder à la reconstitution du dépôt de garantie entre les mains de liquidateur.

Les fonds correspondant à la reconstitution du dépôt de garantie devront être transmis par l'acquéreur au liquidateur par chèque bancaire ainsi qu'une attestation d'assurance des locaux au préalable de la remise des clés des locaux.

Il est par ailleurs rappelé que l'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

MODALITÉS ET CONTENU DE L'OFFRE

Les offres d'acquisition devront être fermes et définitives, et dépourvues de toute condition suspensive ou résolutoire de nature à faire obstacle à la réalisation de la cession.

Les offres d'acquisition doivent comporter :

- La présentation du candidat repreneur ;
- Le prix d'acquisition à hauteur de l'intégralité du prix offert net vendeur, hors droits, hors frais, hors charges.

1. La présentation du candidat acquéreur :

Concernant l'identité de l'acquéreur il convient de communiquer :

- S'il s'agit d'une personne morale :
 - Les statuts et le cas échéant la répartition actuelle du capital social,
 - Un extrait Kbis (de moins de trois mois),
 - Le dernier bilan,
 - L'état des inscriptions des privilèges et publications,
 - La photocopie d'une pièce d'identité du dirigeant et des associés.
- S'il s'agit d'une personne physique :
 - L'état civil complet (nom, date et lieu de naissance, adresse, nationalité, situation de famille, contrat de mariage),
 - Le lieu de résidence,
 - La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité,
 - Les 2 derniers avis d'imposition.

Une faculté de substitution au profit d'une tierce personne est possible : selon qu'il s'agisse d'une personne morale ou physique à laquelle l'acquéreur entend se substituer, il conviendra de joindre les documents réclamés ci-dessus.

Si la société est en cours de constitution, l'état civil du futur dirigeant, des futurs porteurs ou actionnaires ainsi que leur participation dans le capital devront être précisés, une clause de substitution en termes généraux n'étant pas admise.

L'acquéreur devra indiquer :

- **Le projet de reprise** : présentation synthétique du projet rattaché à l'achat du fonds de commerce.
- **Le prix** : exprimé en euros, le prix est stipulé « **net vendeur** », soit hors droits, frais et honoraires afférents à la cession.

Le prix devra être **ventilé entre les éléments incorporels, corporel et le stock**. La décomposition du prix doit apparaître clairement dans l'offre de reprise.

2. Garantie du prix de cession

- un **chèque de banque** (et non un chèque bancaire) émis à l'ordre suivant :
« Maître Laetitia MARTINEAU – SARL OC OPTIQUE »,

3. Une attestation sur l'honneur stipulant (modèle ci-annexé) :

- Qu'il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance entre le candidat et SARL FXQ, conformément à l'article L.642-3 du code de commerce,
- Que le prix est sincère et véritable,
- Que le candidat (personne physique ou personne morale) n'est attrait dans aucune procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire,
- Que le candidat a pris connaissance du présent cahier des charges et de ses conditions et s'engage à les respecter.

4. Une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds (modèle ci-annexé).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ORIGINE DES FONDS

Je soussigné

.....
.....

Agissant en qualité de

.....
.....

Certifie sur l'honneur que les sommes qui seront versées au titre de l'acquisition du fonds de commerce de la OC OPTIQUE n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens des articles L.561-1 et suivants du code monétaire et financier, 324-1 et suivants, 421-2-2 et 4231-5 du code pénal et 415 du code des douanes relatifs au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme.

Certifie sur l'honneur que les sommes proviennent de

.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature

**ATTESTATION D'INDEPENDANCE, DE SINCERITE DU PRIX, D'ABSENCE DE
PROCEDURE COLLECTIVE EN COURS ET D'ACCEPTATION DES CONDITIONS
DU CESSION DU FONDS DE COMMERCE**

Je soussigné

.....
.....

Agissant en qualité de

.....
.....

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Précise que cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession.

Déclare me conformer aux dispositions de l'article L.642-3 du code de commerce, et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet d'une procédure collective.

En outre cette offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, ni même des contrôleurs.

Déclare n'être attrait dans aucune procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

Déclare avoir été rendu destinataire et avoir pris connaissance du cahier des charges établi par le liquidateur judiciaire ainsi que de ses annexes et m'engage à en respecter les dispositions.

Fait à

Le

Signature

LI OC OPTIQUE

Liste du matériel inventorié

<u>BIENS</u>	<u>Valeur en continuité d'exploitation (HT)</u>
Une paire de lunettes d'essai comprise dans la petite valise de verres sus-décrite	200 euros
Un système informatique composé de 3 PC All In One dans l'espace de vente dont deux PC de marque Terra datant de 2023 et un PC de marque Dust datant de 2022	1800 euros (600 euros pièce)
Une douchette (scan) de marque Honeywell et une imprimante de marque Samsung, modèle ML3710D	150 euros
Un réfractomètre de marque Grand Seiko datant de 2008, modèle GR3100K	1200 euros
Deux pupillomètres de marque Essilor, modèle DigitalCRP	200 euros
1 pupillomètre de marque Shin Nippon défectueux	Sans valeur marchande
Une lampe UV (test des verres solaires) de marque Transitions fournie par le fournisseur Transitions	Sans valeur marchande
Une meuleuse à main de marque Briot datant de 2001, modèle Rex	400 euros

Un identificateur de gravures de marque Essilor, modèle Pal-ID Numéro de série : 098247	300 euros
Une chauffeuse Oscar Vision Numéro de série : MCT-318	150 euros
Un bac à ultrasons de marque Essilor Numéro de série : MNU180	300 euros
Un micro ondes de marque Candy	40 euros
Une machine à café à dosettes de marque Tassimo	50 euros
Une mini chaîne hifi de marque Panasonic (vieux modèle)	40 euros
Un frontofocomètre de marque Topcom CL200 datant de 2018	1500 euros
Un frontofocomètre de marque Essilor	500 euros
Un stock de petits outillages divers avec une dizaine de pinces (manipulation des montures)	80 euros
Deux tables de bureau en mélaminé avec deux caissons de rangement dont un est cassé	300 euros
Deux bureaux dont un en forme de « L » bois, usagés	300 euros
Un ordinateur All In One de marque Asus	150 euros
Un lecteur Tess (scan de la monture) de marque Essilor datant de 2014	600 euros
Deux armoires de rangement en mélaminé	120 euros
Une unité centrale de marque Heracles et trois écrans plats Samsung	600 euros

Deux imprimantes de marque HP DeskJet datant de 2021	350 euros
Une échelle lumineuse de marque Essilor datant de 2005	500 euros
Un aspirateur de marque Rowenta Silence force	50 euros
Six tables de vente en bois oranger, une dizaine de chaises en similicuir	3 000 euros (500 euros pièce)
Un stock de 805 paires de lunettes de vue de 2 nd choix ou de marque	34 000 euros
Un stock de 372 paires de lunettes solaires de 2 nd choix (185 paires) ou de marque (187 paires de diverses marques : Ray Ban, Seregenti, Rebel, Julbo, Octopus)	12 000 euros
Un stock de 91 paires de lunettes à clip solaires de marque (diverses marques : Deejays, S. Oliver, Osmose, Paprika, Junk Ana, Brillen)	4 000 euros
Un stock de 30 paires de lunettes avec tour de cou	300 euros
Un stock de 42 paires de lunettes protectrices pour bricolage	650 euros
Un stock de 47 paires de lunettes lumière bleue	800 euros
Un lot de 2 paires de lunettes pour conduite de nuit	20 euros
Un stock de produits nettoyants de marque Onika dont 24 boîtes de lingettes imbibées et 5 flacons de produit	100 euros
Un stock important d'étuis à lunettes fournis avec la paire achetée	Sans valeur marchande
<u>TOTAL</u>	<u>64 750€</u>